



Direction de la communication

Tél. : 05 59 46 60 40

Courriel : communication@bayonne.fr

Le 6 décembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INAUGURATION DU SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION SPORTIVE BAYONNAISE

Dans le cadre de sa politique sportive et d'aménagement du territoire, la Ville de Bayonne a souhaité développer sur le quartier des Hauts de Bayonne, un vaste complexe omnisports dédié aux pratiques sportives scolaires et au sport amateur. Il est inauguré le 6 décembre 2014.

L'Association Sportive Bayonnaise, qui participe depuis de nombreuses années au développement du rugby dans la ville est au cœur de ce dispositif. Elle assure en particulier la promotion du rugby auprès des jeunes des quartiers de la rive droite et développe par ailleurs un projet sportif ambitieux autour du rugby féminin. Toutes ces actions remarquablement conduites sont reconnues tant par les instances fédérales que par la Ville de Bayonne.

A ce titre et afin d'accompagner le club dans son projet sportif et socio-éducatif, la Ville de Bayonne a souhaité doter l'Association Sportive Bayonnaise d'**un véritable siège social** 9, bis avenue de Plantoun à Bayonne.

Ce bâtiment de 641 m² comprend :

- **le siège de l'ASB**, composé d'une salle de réunion, d'un bureau, avec rangement, d'un local archives, de locaux de rangement pour l'école de rugby, d'une salle de réception, d'une cuisine avec réserves pour une surface totale de 279,39 m² et d'une cour privative de 111,35 m².

- **un espace vestiaires**, composé de **4 vestiaires** - douches, sanitaires, locaux arbitres et techniques et de rangement pour une surface totale de 251,31 m².

Ce nouvel ensemble immobilier permettra à l'Association Sportive Bayonnaise, dans un confort optimal, d'accueillir ses membres, de tenir des réunions hebdomadaires, d'organiser des rencontres sportives, d'assurer la formation de ses membres, d'organiser des réceptions...

Il est important de noter que cette opération s'inscrit également dans **un projet plus ambitieux** qui verra la réalisation sur ce site d'un terrain de rugby en synthétique dernière génération de 95 m x 65 m créé en lieu et place du terrain existant. Ce dernier sera homologué pour les compétitions en divisions fédérales masculines et championnats de France divisions féminines.

Cet ensemble permettra de créer dans le quartier des Hauts de Bayonne **un lieu de vie** ouvert, accessible non seulement à l'Association Sportive Bayonnaise mais aussi, **à l'ensemble des établissements scolaires de la rive droite de Bayonne.**

L'option « tout synthétique » retenu pour le terrain permettra en particulier d'optimiser l'usage du terrain sans restriction particulière, mais aussi avec un confort optimal pour les usagers, été comme hiver.

Ces choix constitueront de réels atouts pour le développement du rugby dans le quartier.

Au-delà de l'intérêt associatif et fédéral, le terrain sera aussi **un site multisports** privilégié pour les centaines d'élèves présents dans les nombreux établissements scolaires du quartier (écoles, collèges et lycée).

La section rugby du collège Albert Camus en disposera à sa convenance.

Cette réalisation viendra optimiser l'aménagement du complexe sportif des Hauts de Bayonne et renforcera indéniablement le **grand pôle omnisports** qu'il constitue **sur la rive droite de Bayonne.**

Les locaux et le stade pourront également être mis temporairement à la disposition d'autres associations.

Le coût du bâtiment (travaux et honoraires) s'élève à 1 200 000 € HT.

Son financement prévisionnel est le suivant :

- | | |
|--|--------------------------|
| - Etat (CNDS) | 10 % |
| - Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques | 10 % |
| - Ville de Bayonne | 80 % (960 000 €). |